je doute fort que l'on veuille sincèrement dépenser cet argent.

L'hon. M. REID: L'honorable député a parlé de cette question dès le commencement de l'année au ministre des Travaux publics, et naturellement il était impossible à ce dernier de faire quelque chose tant que le crédit nécessaire n'était pas inséré au budget ni voté par le Parlement.

Nous ne pouvions rien faire avant aujourd'hui. Lorsque l'honorable député dit que ce crédit a été inséré dans le budget supplémentaire probablement en vue d'une élection, je dis que cette accusation n'est pas juste, parce que le ministre voulait demander ces crédits au Parlement en février ou mars, s'il n'y avait pas eu un ajournement de la Chambre. C'est pour cette raison que le dépôt de ces crédits a été retardé jusqu'à ce jour. L'honorable député dit que l'on ne pourra pas exécuter ces travaux cet automne. L'avantage d'avoir ce crédit dans le budget maintenant est que, même s'il nous était impossible de commencer les travaux cet automne, nous aurions l'argent pour les commencer dès le printemps prochain. Tous ces crédits peuvent être dépensés jusqu'au commencement d'avril, et l'année prochaine nous pourrons demander dans le budget principal ou supplémentaire l'argent nécessaire pour compléter les travaux. Pour le moment, les fonctionnaires du ministère ne calculent pas pouvoir dépenser plus que \$18,300 pendant le présent exercice.

Dans ces circonstances, vu que ces crédits supplémentaires ont été préparés par le ministre des Travaux publics dès le mois de février dernier, l'honorable député ne peut pas l'accuser d'avoir inséré ce crédit particulier en vue d'une élection prochaine. Le ministre l'a demandé pour faire droit à une très forte pétition des pêcheurs de la localité en faveur de ces travaux, et parce que les fonctionnaires de son ministère ont fait rapport qu'ils étaient absolument nécessaires et urgents. L'honorable député admet que le crédit est parfaitement justifiable. Seul son grief est que l'argent ne pourra pas être dépensé cet automne. Ainsi que je l'ai dit, nous pourrons utiliser les fonds jusqu'au commencement d'avril prochain, et si les travaux ne peuvent pas être exécutés cet automne, à cause des tempêtes pendant les mois d'octobre et novembre, on pourra les continuer le printemps prochain. L'honorable député n'a pas raison de soupconner que le ministre demande cet argent dans un but d'élection. Le crédit a été proposé, comme il l'admet lui-même, parce que la construction de ce brise-lames est nécessaire et urgente.

M. CHISHOLM: Je dois admirer la candeur que montre le ministre. Il essaie de me convaincre que l'ancien ministre des Travaux publics a inséré ce crédit dans le budget supplémentaire pour faire des réparations dont le besoin existait l'année dernière, lorsqu'il aurait pu, s'il eût été sincère dans son désir de réparer ce briselames, demander cet argent dans le budget principal. Il y a eu une année complète avant le mois de février dernier pour préparer son budget principal, ce qui lui donnait assez de temps pour décider s'il devait faire ces réparations. S'il eût inséré ce crédit dans le budget principal, il aurait été possible de dépenser cet argent cet automne. Le ministre voudrait faire croire au comité que parce que le sous-ministre a inséré cet item dans les crédits supplémentaires, on a fait tout ce qui pouvait être fait. Les membres de cette Chambre sont trop intelligents pour accepter les explications du ministre. Je suis certain aussi qu'elles ne convaincront aucun de mes électeurs, parce que ce sont aussi des gens intelligents.

L'hon. M. REID: Je ne doute pas qu'ils soient intelligents..

M. CHISHOLM: Le ministre dit que les sommes votées dans ces crédits supplémentaires peuvent être dépensées l'année prochaine.

Si elles sont comprises dans le budget général du prochain exercice, les sommes peuvent être dépensées l'an prochain. Il doit paraître évident à mon honorable ami qu'il ne peut commencer l'ouvrage cet automne, et l'insertion de cette somme au budget supplémentaire n'a d'autre objet que de tenir les citoyens de Margaree dans l'expectative. Quelle raisons les citoyens de Margaree ont-ils de croire que les travaux seront exécutés l'été prochain, surtout quand le budget de 1911 comportait déjà une somme de \$10,000 qui n'a pas encore été dépensée? Quand le Gouvernement néglige de procéder à l'exécution d'un ouvrage pour lequel le Parlement a voté des. fonds, on peut croire qu'il continuera à négliger les intérêts du public. Le Gouvernement manque ici de sincérité, parce qu'évidemment, il ne dépensera pas l'argent cet hiver. La majorité du peuple de ce pays est convaincue que, l'an prochain, les rênes du pouvoir passeront à un autre parti, qui dépensera ces fonds, ce que le Gouverne-ment actuel n'a pas le moins du monde l'intention de faire. Depuis cinq ans qu'il administre les affaires du pays, le parti conservateur n'a rien dépensé des fonds votés précédemment, et il n'est guère probable, par conséquent, qu'il soit sincère